

■ **Fondation Dr Catherine Kousmine**, à Lutry, sauvegarde, maintien, diffusion, mise en valeur, reconnaissance officielle et développement dans le respect strict des principes et des méthodes médicaux, médico-alimentaires et alimentaires élaborés par la Doctoresse Catherine Kousmine (FOSC du 26.01.1998, p. 587). Statuts modifiés le 28 février 2002 (décision du Département des institutions et des relations extérieures). Siège transféré à Vevey, rue de la Madeleine 39. Brigitte Favre-Becker, François Choffat et Joël Crettaz ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Le président Philippe-Gaston Besson est nommé trésorier et continue à signer collectivement à deux. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux: Luc Moudon, de Crissier, à Puidoux, président, et Philip Keros, de France, à Paris (F).

Journal no 3404 du 27.03.2002  
(00411284 / CH-550.0.116.260-1)